



Association de Quartier des Commerçants et Artisans de l'avenue Malaussena
et de la Place De Gaulle

Déclarée sous le n° W062003315 – n°Siret : 520 955 352 00015 – code APE 9499Z

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE BUREAU **DU jeudi 23 janvier 2014**

1°) Personnes présentes

Mesdames Béatrice Caula, Magali Durand, Murielle Caligaris, Messieurs Paul Harnois, Alain Lions, Christian Caligaris, David Le Gall, Patrick Baillot d'Estivaux.

2°) Ordre du jour

Vœux 2014, Approbation du compte rendu de la précédente réunion de bureau, Mise au point pour le Carnaval de quartier, Détermination des dates des prochaines braderies, Présentation du nouveau site Internet de l'AQCAMADE, Questions diverses.

3°) Déroulement de la séance

a) Vœux 2014:

Paul adresse ses meilleurs vœux au Bureau et aux membres de l'association. Il adresse ses plus chaleureuses félicitations à Magali Durand et son équipe pour sa fantastique prestation lors du Marché de Noël et à Alain Lions pour la refonte du site Internet de l'Association. Il faudra organiser, un samedi soi, une nouvelle réunion avec galette des rois. Grand succès du Marché de Noël, par contre il faudra prévoir pour les autres années un prolongement de la fourniture d'électricité.

b) Approbation du compte rendu de la précédente réunion de bureau:

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

c) Mise au point pour le Carnaval de quartier

Si le regroupement des trois structures dans le jardin Thiole est à reconduire pour le Marché de Noël, pour le Carnaval il faut que les commerçants de Joseph Garnier puissent bénéficier du pôle d'intérêt représenté par ces structures. Pour ce faire, Béatrice et Magali proposent de faire fermer la rue Castel, sur sa dernière portion. Cela permettra de mieux sécuriser et surveiller le déplacement des enfants, et de faire profiter les clients de Joseph Garnier de ces attractions. En cours de séance Béatrice téléphone au Service de Valérie Granci-Dupont (Pôle de proximité Centre Ville). La date de cette manifestation est le 27 février. Il faudra obtenir auprès de Catherine Moreau le programme du Carnaval et le fournir à Alain pour mise en place sur le site. Magali

précise qu'il n'y a pas de problème de fourniture d'électricité, néanmoins il faut s'assurer qu'il n'y aura pas de câbles électriques sur le sol.

d) Détermination des dates des prochaines braderies

Les dates décidées sont les 12 mai et 22 septembre 2014. Un contact a été pris avec l'Association de Borriglione pour essayer de créer un plus important impact visuel.

e) Présentation du nouveau site Internet de l'AQCAMADE

Alain Lions est venu nous présenter le site de l'AQCAMADE qu'il a entièrement refondu. Il a une nouvelle adresse www.aqcamadenice.fr. Ce site est bilingue : français, italien. Il est très convivial, avec des liens qui renvoient aux principaux organismes (CCI, OCAN...). Il existe un accès à tous les membres avec une fiche individualisée (en fonction des informations et photos fournies par les intéressés). On peut également visualiser les différents compte-rendu. Le Bureau se montre très satisfait et approuve le travail effectué par Alain Lions.

f) Questions

- Enquête sur la dérogation concernant les soldes d'été : Cette dérogation concerne le choix actuel de la date des soldes au premier mercredi de juillet. La CCI souhaitera savoir si les commerçants au maintien de celui-ci ou à l'alignement sur les dates nationales. Les personnes présentes se montrent favorables à l'alignement sur les dates nationales.
- Béatrice signale que le mardi 28 janvier à 11h30, à la CCI, la Fédération du Commerce Niçois et de l'Artisanat (au lieu de Fédération du Commerce Niçois et Azuréen) organise une conférence de presse. Cette Fédération regroupe pas moins de 18 Associations de commerçants et comporte 5 Commissions (Communications et réseaux, Événementiel, Urbanisme et projets, Réglementation et sécurité, et ...).
- Béatrice signale l'existence d'un créateur de site marchand : "Wizishop" : 39€ par mois.
- Béatrice nous parle de Symposium (Espace Nikaïa) qui est un groupement de PME permettant de diminuer les frais généraux en trouvant des solutions pour le téléphone, les assurances... les plus basses. L'abonnement du service s'élève à 39€ par mois, et gratuit si l'on parraine 5 personnes.
- Il faut penser à verser 150€ à la Fédération du Commerce.
- Marché de Noël (suite) : Suite aux problèmes liés aux supports des fanions, Paul va adresser un courrier à Colibri.
- Il est demandé à Béatrice de fournir l'adresse Facebook de l'Aqcamade, le logo de la Fédération ainsi que son nouvel email. Paul doit fournir à Béatrice le logo de l'AQCAMADE.

Fin de la réunion à 14h15.

Le secrétaire
Patrick BAILLOT D'ESTIVAUX.